

AIDES FINANCIÈRES

Passeport Temps Libre



Le passeport Temps libre (**PTL**) est une aide financière allouée par la Ville d'Evreux, aux enfants et jeunes âgés de 3 à 17 ans-1 jour, afin qu'ils puissent découvrir et pratiquer des activités de loisirs (sportives ou culturelles).

- Retour à l'objectif premier du dispositif : la découverte d'une activité de loisir : sportive ou culturelle.
- **Un seul PTL non renouvelable** est accordé par enfant / jeune ébroïcien afin de permettre la découverte de l'activité.

Taux de prise en charge en fonction du quotient familial :

QFO	300 euros, prise en charge 90%
QF1	301 - 400 euros, prise en charge 80%
QF2	401 - 500 euros, prise en charge 70%
QF3	501 - 600 euros, prise en charge 60%

Maintien du plafond à 250 euros

Coupons sports



Le Coupon Sport est une coupure nominative. Entièrement dédié à la pratique sportive, il permet de régler les adhésions, licences, abonnements, cours et stages sportifs à moindre coût partout en France auprès de 48000 associations sportives.

Vous pouvez les obtenir auprès de votre Comité d'entreprise, Comité économique et social / COS-CAS / amicale du personnel ou de vos collectivités locales.

Il est utilisable toute l'année, par vous ou les membres de votre famille (fiscalement à charge), dans les clubs et associations sportifs conventionnés par l'ANCV.

Pass'Sport



Pour encourager la reprise du sport, le Président de la République a annoncé la reconduction du Pass'Sport. **Cette allocation de rentrée sportive d'un montant de 50 euros** permettra de financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2024.

Il s'adresse aux personnes nées entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire.

Si vous êtes éligible à cette aide financière, vous recevrez un email au cours de la dernière semaine du mois d'août 2024.

Cet email contient un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Chèques vacances



Proposé par le ministère chargé de la fonction publique au titre de son action sociale interministérielle, le Chèque-Vacances est une prestation d'aide aux loisirs et aux vacances.

Ces titres permettent de financer en douceur son budget vacances, culture, loisirs et un large éventail d'activités culturelles et de loisirs.

Cette prestation est basée sur une épargne de l'agent, abondée d'une participation de l'État pouvant représenter 10 à 30% du montant épargné (35% pour les moins de 30 ans).

O.M.S gestionnaire du Centre Médico Sportif



Des services adaptés au suivi médical de tous les sportifs :

- 3 médecins spécialisés en médecine sportive
- Matériel adapté aux différents types d'examen y compris les électrocardiogrammes.
- Suivi informatique des dossiers individuels

Des avantages significatifs :

- Total gratuité des visites pour les pratiquants des clubs membres de l'OMS
- Délivrance des certificats d'aptitude à la pratique sportive
- Conseil et suivi médical adapté

Pour les bénéficiaires de ce service, demandez un ticket auprès des dirigeants avant de prendre rendez-vous.

Carte Atout Normandie



Réservée aux lycéens, cette carte permet d'avoir un financement de **30€** lors de l'adhésion à une licence sportive.

Pour plus de renseignements :

Mme ROQUES Catherine, secrétaire de l'Amicale Laïque de Saint Michel

Tel : 02 32 33 24 25.

@mail : alsm@orange.fr